

## 1. **OBJET** : Chenille processionnaire du chêne : Comment la détruire ? Comment se protéger ?

La présente note a pour objectif de présenter les différents moyens de lutte contre la chenille processionnaire. Elle fournit également des recommandations sur la méthodologie de travail et sur les équipements de protection individuelle(EPI) nécessaires/indispensables lors des opérations de destruction.

L'objectif étant de prendre toutes les mesures de précaution nécessaires afin de préserver la santé des intervenants et celle des habitants situés à proximité du/des nid(s) à détruire.

## 2. **LES DIFFERENTS MOYENS DE DESTRUCTION** :

Il existe différentes techniques pour lutter contre les chenilles processionnaires. Les principales techniques rencontrées sont : le traitement chimique ; la destruction par le feu et l'enlèvement mécanique.

### a. LE TRAITEMENT CHIMIQUE :

Cette solution, a priori aisée à mettre en œuvre, n'est pas la plus efficace. Elle peut s'appliquer uniquement durant les deux premiers stades d'évolution de la chenille et ne peut donc être mise en œuvre que jusqu'à la fin du mois de mai. Cette technique présente un taux d'échec élevé. Il est difficile de trouver des produits homologués et ceux-ci ne ciblent pas spécifiquement la chenille processionnaire du chêne, ce qui aura un impact sur le reste de la faune et la flore. Son plus grand inconvénient/défaut : elle n'enlève pas le caractère urticant des poils présents dans le nid.

### b. LA DESTRUCTION PAR LE FEU :

Cette technique est la plus couramment répandue. Elle permet de détruire facilement le nid et les chenilles processionnaires. Cette technique a le grand avantage de supprimer le caractère urticant des poils présents dans le nid. Elle est particulièrement adaptée en ville et pour les arbres isolés. Il est nécessaire de prendre en compte le risque d'incendie en forêt, et plus particulièrement par temps sec ou en période de sécheresse. Cette technique nécessite des équipements de protection individuelle adaptés pour protéger l'intervenant chargé de la destruction.

### c. L'ENLEVEMENT MECANIQUE :

Cette solution intermédiaire consiste, dans un premier temps, à procéder à l'enlèvement mécanique du nid et ensuite, à brûler celui-ci pour le détruire complètement et supprimer les poils urticants. L'enlèvement mécanique pourra se faire en raclant le nid pour le faire tomber dans un récipient ou idéalement, par aspiration, avec un aspirateur à filtre absolu. Cette technique nécessite des équipements de protection individuelle adaptés pour protéger l'intervenant chargé de la destruction.

**En conclusion, la destruction par le feu et l'enlèvement mécanique sont les deux méthodes préconisées car elles permettent de supprimer les poils urticants.**

A propos de l'abattage des arbres :

Certains opérateurs pourraient proposer d'abattre les arbres afin d'éliminer le(s) nid(s) de chenilles processionnaires. Sauf à de très rares exceptions, la santé de l'arbre ne sera pas affectée au point d'envisager cette solution. L'abattage des arbres n'est pas à considérer comme un moyen de lutte efficace contre la chenille processionnaire. La présence de nids de chenilles processionnaires ne nécessite donc pas l'abattage.

Si l'abattage de l'arbre devait être envisagé pour d'autres raisons et que celui-ci était touché par la chenille processionnaire, il conviendra de prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger la santé des intervenants et des habitants. Tout doit être mis en œuvre pour ne pas disperser les poils urticants lors de l'abattage. Nous recommandons dès lors préalablement de détruire les nids par brûlage ou par enlèvement mécanique.

L'abattage d'un arbre peut nécessiter des autorisations (commune et/ou DNF). Renseignez-vous avant d'agir.

### 3. RISQUES POUR LA SANTE :

Les poils de la chenille processionnaire provoquent une réaction urticante, une éruption cutanée douloureuse avec de fortes démangeaisons. Une intervention médicale est souvent nécessaire.

#### a. SYMPTOMES :

- ✓ Contact avec la peau : apparition dans les huit heures d'une éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons. La réaction se fait sur les parties découvertes de la peau mais aussi sur d'autres parties du corps. Les poils urticants se dispersent aisément par la sueur, le grattage et le frottement ou par l'intermédiaire des vêtements.
- ✓ Contact avec les yeux : développement après 1 à 4 heures d'une conjonctivite (yeux rouges, douloureux et larmoyants). Quand un poil urticant s'enfonce profondément dans les tissus oculaires, apparaissent des réactions inflammatoires sévères avec, dans de rares cas, évolution vers la cécité.
- ✓ Contact par inhalation : les poils urticants irritent les voies respiratoires. Cette irritation se manifeste par des éternuements, des maux de gorge, des difficultés à déglutir et éventuellement des difficultés respiratoires dues à un bronchospasme (rétrécissement des bronches comme dans l'asthme).
- ✓ Contact par ingestion : il se produit une inflammation des muqueuses de la bouche et des intestins qui s'accompagne de symptômes tels que de l'hypersalivation, des vomissements et des douleurs abdominales.

#### b. POINT D'ATTENTION :

**Une personne qui a des contacts répétés avec la chenille processionnaire présente des réactions qui s'aggravent à chaque nouveau contact.**

**Dans les cas sévères, il peut y avoir un choc anaphylactique mettant la vie en danger (urticaire, transpiration, œdème dans la bouche et la gorge, difficultés respiratoires, hypotension et perte de connaissance).**

#### **4. PROCEDURES A SUIVRE POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES :**

En cas d'intervention sur un nid de chenilles processionnaires, nous vous recommandons d'utiliser les équipements de protection individuelle et d'appliquer la procédure détaillée ci-dessous. Le but de cette procédure est de réduire le risque de contact avec les poils urticants. Ceux-ci peuvent provoquer une réaction urticante ou encore une éruption cutanée douloureuse avec de fortes démangeaisons.

Les trois temps de la procédure d'intervention :

- Préparer son intervention
- Intervenir en toute sécurité
- Après l'intervention

##### **a. PREPARER SON INTERVENTION :**

Avant de planifier une intervention, il faut :

- ✓ S'assurer qu'il s'agit bien de la chenille processionnaire du chêne.
- ✓ Interdire l'accès au public (avant et pendant l'intervention) et le prévenir des risques liés à l'intervention.
- ✓ Evaluer la mission à réaliser :
  - Quel est le risque pour les personnes et les animaux domestiques ?
  - Quelle est l'accessibilité du lieu et des nids (moyens d'accès en hauteur nécessaires ?) ?
  - Combien de nids faut-il détruire ?
  - Sera-t-il nécessaire d'utiliser un véhicule pour se déplacer entre les nids car il faudra éviter de contaminer le véhicule avec les poils urticants ?
  - Quelles sont les prévisions météo (vent, pluies, orages,...)
- ✓ Toujours intervenir en binôme afin que le second puisse assister l'intervenant, notamment dans l'étape du déshabillage ainsi que pour la désinfection des équipements de protection individuelle qui ne seraient pas à usage unique (bottes, ...). L'aidant s'équiper de manière identique à l'intervenant.
- ✓ Recommander aux habitants présents dans un rayon de 50 mètres :
  - De fermer portes et fenêtres ;
  - De ne pas pendre du linge ;
  - De ne pas assister à l'intervention pour préserver sa santé.
- ✓ Prévoir les équipements de protection individuelle adéquats :
  - Combinaison jetable avec cagoule ;
  - Masque FFP3 (ou masque intégral avec cartouche filtrante P3) ;
  - Lunettes de sécurité ;
  - Gants en nitriles à manches longues ;
  - Des bottes d'intervention feu ou des bottes en caoutchouc, faciles à rincer ;
  - Un rouleau de scotch pour fermer l'espace entre la combinaison et les manches au niveau des poignets ;
  - Un rouleau de sacs poubelle pour évacuer les équipements à usage unique.

- La quantité des équipements à emporter sera fonction du nombre de fois où il sera nécessaire de s'équiper et de se déshabiller (déplacement en véhicule entre deux nids).
- ✓ Quelques précautions préalables :
  - Favoriser le port de manches longues avant d'enfiler la combinaison.
  - Les personnes déjà touchées par des poils urticants de chenille processionnaire et ayant réagi doivent absolument éviter tout nouveau contact, des réactions plus sévères sont à craindre.
  - Prenez toutes les précautions nécessaires pour ne pas contaminer vos EPI (équipements de protection individuelle) par les déchets de vos interventions (doubles emballages, transport séparé, ...).

**b. INTERVENIR EN TOUTE SECURITE :**

Pour toutes les interventions, la priorité absolue est la sécurité des intervenants et des riverains.

Si les conditions matérielles, météo, d'accès, ... ne permettent pas de travailler en toute sécurité, mieux vaut reporter l'intervention et reprogrammer celle-ci lorsque toutes les conditions de sécurité seront remplies.

Ci-dessous, un détail du matériel nécessaire pour les interventions :

- ✓ Matériel nécessaire pour la destruction par le feu :
  - **Un brûleur à gaz, éventuellement équipé d'une perche.**
  - Un moyen d'extinction approprié au lieu et aux circonstances.
  - Les équipements de protection individuelle (voir détails au point 4 – a).
  - Le matériel nécessaire pour rincer correctement les bottes et les EPI qui ne sont pas à usage unique.
  - Des moyens d'accès en hauteur adaptés aux circonstances.
- ✓ Matériel nécessaire pour la destruction par aspiration :
  - **Un aspirateur de sécurité de catégorie de poussière H (filtre absolu).**
  - Une alimentation électrique ou un groupe électrogène pour les lieux isolés
  - Les équipements de protection individuelle (voir détails au point 4 – a).
  - Le matériel nécessaire pour rincer correctement les bottes et les EPI qui ne sont pas à usage unique.
  - Des moyens d'accès en hauteur adaptés aux circonstances.
- ✓ Comment s'équiper correctement avec les EPI ?
  - Enfiler d'abord les gants en nitrile
  - Ensuite, enfiler la combinaison à usage unique
  - Mettez le masque FFP3, avant de mettre la cagoule
  - Mettez ensuite les lunettes de sécurité
  - Positionnez la cagoule et ajustez-la correctement à l'utilisateur
  - Scotchez la combinaison aux gants (sans trop serrer au niveau des poignets, afin de pouvoir enlever la combinaison sans détacher les gants)

**C. APRES L'INTERVENTION :**

Si les conditions matérielles, météo, d'accès, ... ne permettent pas de travailler en toute sécurité, mieux vaut reporter l'intervention et reprogrammer celle-ci lorsque toutes les conditions de sécurité seront remplies.

Après l'intervention, il faut :

- ✓ Se déshabiller en toute sécurité : le second intervenant prépare le matériel d'évacuation et aide l'intervenant principal à se déshabiller dans l'ordre suivant :
  - Enlever la cagoule
  - Enlever la salopette sans détacher les gants qui avaient été scotchés pour éviter l'entrée des poils via les manches. Jeter le tout dans un sac poubelle.
  - L'aidant enlève ensuite les lunettes du 1er et les jette.
  - Idem avec le masque.
  - Le sac est fermé en veillant à ne pas provoquer de mouvements d'air qui expulseraient des poils du sac vers l'environnement.
  - L'aidant se déshabille selon le même protocole et jette le tout dans un sac poubelle.
  - Les deux intervenants doivent rincer leurs bottes correctement.
  - Ils se lavent soigneusement les mains et il est même recommandé de prendre soigneusement une douche.
  
- ✓ Evacuer correctement les déchets dans des sacs étanches fermés afin d'éviter la diffusion des poils urticants ;
  
- ✓ Informer les riverains sur la destruction de nids de chenilles processionnaires dans leur environnement proche et rappeler l'importance de surveiller des symptômes de type allergie liés à la mise en contact avec des poils urticants. A la moindre apparition de symptômes, ceux-ci doivent consulter leur médecin traitant.
  - Exemple de message :  
*« Nous avons procédé à la destruction d'un ou plusieurs nids de chenilles processionnaires. Si vous présentez des symptômes de type allergie, nous vous invitons à consulter votre médecin traitant en l'informant que vous avez pu entrer en contact avec des poils urticants de chenilles processionnaires ».*

## 5. QUE FAIRE EN CAS DE CONTACT AVEC UNE CHENILLE OU DES POILS URTICANTS ?

Les premiers soins en cas de contact avec les chenilles processionnaires dépendent du type de contact et de la gravité des symptômes.

### a. EN CAS DE SYMPTOMES GENERAUX :

Les personnes qui, en plus des signes locaux, présentent des symptômes généraux tels que malaise, vertiges, vomissements, doivent être dirigées vers un hôpital.

### b. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :

Ôter tous les vêtements et les manipuler avec des gants. Les vêtements seront jetés. Laver la peau abondamment à l'eau et au savon : On peut éventuellement se servir de papier collant pour décrocher les poils urticants de la peau, un peu à la manière d'une épilation. Brosser soigneusement les cheveux si nécessaire. Consultez un médecin en cas de forte éruption cutanée.

### c. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Les yeux doivent être rincés, de préférence chez un ophtalmologue après application d'une solution anesthésique locale. Après le rinçage, un examen minutieux des yeux exclura la présence de poils urticants résiduels. Les poils profondément ancrés dans les tissus oculaires doivent être ôtés chirurgicalement.

### d. EN CAS DE CONTACT AVEC LES VOIES RESPIRATOIRES :

L'évaluation des symptômes respiratoires se fait par un médecin.

### e. EN CAS D'INDIGESTION :

Diluer la quantité de poils ingérés en buvant un grand verre d'eau. On peut tenter d'enlever les poils de la muqueuse de la bouche en raclant prudemment à l'aide d'une spatule ou d'une compresse ou en les "épilant" à l'aide de papier collant. Une endoscopie sous anesthésie générale est souvent nécessaire pour extraire les poils urticants profondément ancrés dans les muqueuses de la bouche, de la gorge ou de l'œsophage.

### En cas de contact et de réactions :

➔ Prenez contact avec votre médecin traitant et/ou avec les urgences (112)

➔ Remplissez une déclaration d'accident